



AMAR PANDYA, CFA
GESTIONNAIRE DE
PORTEFEUILLE

Processus de placement : Fonds alternatif d'arbitrage Pender

Annuellement, les activités de fusions et acquisitions représentent plus de 2 billions \$ en Amérique du Nord

Univers ciblé d'ententes possibles supérieur à 100 millions \$: > 500 ententes par année

ANNONCE
DE L'ENTENTE

ÉVALUATION

ANALYSE DES
RENDEMENTS

ANALYSE DES
RISQUES

OPTIMISATION
DE LA
PONDÉRATION

MISE À
EXÉCUTION

SUIVI CONTINU DES ACTIVITÉS CONCERNANT L'ENTENTE

Annnonce de l'entente

À l'annonce d'une entente, nous évaluons celle-ci en fonction de nos critères afin de déterminer si elle convient au portefeuille du Fonds.

Évaluation

Nous examinons minutieusement l'entente afin de nous assurer qu'il s'agit bien d'un accord définitif et que nous en comprenons bien les modalités. Ce processus sous-entend également d'évaluer les motifs stratégiques de l'entente et les avantages pour les deux parties intéressées. Nous examinons également les documents juridiques en portant une attention particulière à l'évaluation et à la possibilité que le prix de l'offre soit augmenté, qu'une contre-offre soit réalisée par un autre concurrent et que les actionnaires approuvent cette entente.

Analyse des rendements

Cette analyse nous permet de proposer des hypothèses de réponse à la question : Quelles sont les chances que ce placement s'avère avantageux pour le Fonds? Nous sommes à la recherche de facteurs qui généreront notre taux de rendement interne du placement, plus particulièrement l'écart entre le cours actuel de l'action ciblée et le prix offert.

Analyse des risques

Il s'agit ici d'un procédé rigoureux dans notre processus en vertu duquel nous analysons plusieurs scénarios pour mettre à l'épreuve notre thèse de placement. Nous accordons une cote de probabilité à divers éléments pondérés de risques et problèmes figurant sur une liste de contrôle (les principaux éléments de cette liste de contrôle sont présentés dans le graphique ci-dessous). On y retrouve notamment des facteurs liés aux finances, aux activités antitrust, à la réglementation, à la crédibilité et à l'approbation. Nous nous penchons également sur les risques d'une prorogation ou d'une révocation de l'entente, ainsi que ceux particuliers à une entente, comme les questions de compétence étrangère.

Optimisation de la pondération

À l'aide de notre analyse du rendement et des risques, nous envisageons une variété d'issues et assignons une cote de probabilité à ces scénarios. Armés de cette information, nous pouvons optimiser la taille de notre pondération afin d'en dégager notre rendement ajusté au risque le plus élevé. Les pondérations sont déterminées dans le but de minimiser les pertes tant pour les participations individuelles que pour le portefeuille dans son ensemble.

Mise à exécution

L'analyse des coûts de transaction, y compris les coûts d'emprunt potentiel pour couvrir l'entente à l'aide d'actions, est effectuée dans le but d'établir un écart cible d'arbitrage sur fusions.



AMAR PANDYA, CFA
GESTIONNAIRE DE
PORTEFEUILLE

Analyse des risques – liste de contrôle

L'analyse des risques est une partie intégrale de notre processus de placement. Chaque participation est évaluée au moyen d'un processus par étapes multiples lorsqu'un placement est envisagé. Une cote est assignée à chaque facteur de risque, lequel sert ensuite d'indicateur quant au bien-fondé du placement et à la place qu'il occupera dans le portefeuille.

